



LES CPAS WALLONS S'ETONNENT DES PROPOS DE MADAME DE CONINCK

Namur, le 26 janvier 2012

La Fédération wallonne des CPAS s'étonne des déclarations de la nouvelle Ministre de l'Emploi et s'en émeut.

Communiqué de presse

1. Selon la Ministre Monica De Coninck, "il y a assez de travail pour tout le monde". Ce n'est pas ce que les chiffres nous montrent. Cela n'est pas non plus ce que constatent les CPAS et autres opérateurs qui tentent d'accompagner les personnes vers l'emploi.
Nous pensons que la Ministre ne peut pas se contenter d'affirmations rapides. Nous lui demandons de faire la démonstration de ce qu'elle annonce. En l'état, nous considérons cette proposition comme très stigmatisante pour toutes les personnes qui, seules ou accompagnées par les CPAS ou un autre opérateur, cherchent et ne trouvent pas.
2. Selon la Ministre, une solution pour retrouver le chemin du travail, ce sont "des contrats courts, très flexibles et auxquels on peut facilement mettre fin". La flexibilité et la facilité des licenciements n'ont jamais été des outils de réinsertion durable et de qualité sur le marché du travail. Il s'agit d'une forme de précarisation des liens du travail et d'un saupoudrage d'expériences professionnelles plurielles. Elle amplifie le climat d'insécurité au travail et la plus grande dépendance des travailleurs au patronat. La Ministre envisage en outre cette forme de contrat pour répondre au stress des jeunes sans emploi. Nous ne sommes pas convaincus que le stress du licenciement rapide soit une réponse au stress des jeunes. Nous tenons à rappeler que la remise au travail n'est pas qu'une question de volonté personnelle mais qu'elle est bien dépendante de l'environnement socioéconomique dans lequel elle s'inscrit.
3. Selon la Ministre, il faudrait un "travail d'intérêt public pour les inadaptés sociaux, qui sont parfois peu intelligents ou trop vieux ou dépendants à l'alcool, à la drogue" et proposer de "catégoriser" le public des CPAS pour adapter des mesures en fonction. Une telle stigmatisation des demandeurs d'aide du CPAS est blessante pour cette population fragilisée et est irrespectueuse pour les professionnels qui œuvrent quotidiennement à leur réintégration socioprofessionnelle.
Il nous paraît utile de rappeler à Madame la Ministre que l'intégration sociale ou l'insertion socioprofessionnelle ne se décrète pas, elle se construit. L'individualisation du droit à l'intégration s'oppose également à toute forme de catégorisation du public, c'est d'ailleurs ce qui en fait sa richesse.

Nous demandons à la Ministre de faire des propositions tenant compte des avis du secteur et qui soient efficaces. La conjoncture est trop difficile pour se permettre des propositions sous forme d'effets d'annonces peu crédibles.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Claude Emonts
Président

Tout renseignement au sujet de la présente peut être obtenu auprès de Monsieur Bernard Antoine, Directeur général au 081/ 240 650.

Les CPAS wallons s'étonnent des
propos de Madame De Coninck

Communiqué de presse